



# COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'AGENCE URBAINE DE CASABLANCA LANCE UNE  
ETUDE D'ELABORATION D'UN PLAN DE  
SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE  
DE LA VILLE DE CASABLANCA**

Dans le cadre des efforts consentis par les différents acteurs concernés par la valorisation et la préservation du riche patrimoine de la ville de Casablanca, l'Agence Urbaine de Casablanca a lancé une étude pour l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager du cœur historique de la ville de Casablanca à savoir l'arrondissement de Sidi Belyout.

L'objectif escompté de l'étude est d'établir un inventaire identifiant les éléments patrimoniaux existants, élaborer un plan de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine et déterminer les actions prioritaires et les moyens de leur mise en œuvre afin de préserver ce patrimoine "durablement" et de valoriser l'image de la ville de Casablanca appelée à opérer un repositionnement sur le plan international en mettant en avant tous ses atouts.

Une réunion du comité de pilotage, présidée par Monsieur le Wali et plusieurs ateliers ont été organisés par l'Agence Urbaine de Casablanca en étroite collaboration avec ses partenaires institutionnels et privés. Ces réunions ont permis de partager, de se concerter et de débattre de l'état et du devenir de ce patrimoine. Ce qui a permis de finaliser la principale phase de l'étude et de réaliser un inventaire identifiant: Environ 2000 unités bâties et à peu près 30 espaces urbains inventoriés, appartenant à différents héritages liés aux grands courants urbanistiques et architecturaux (Néo-moresque, Art Déco, moderne, post moderne, international....).

Cette étude constitue la première phase d'une étude globale à lancer sur tout le territoire du Grand Casablanca (hormis Sidi Belyout) dans le but de mettre en place le cadre adéquat à la protection et la valorisation du riche patrimoine dont dispose la ville de Casablanca. Elle s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Ancienne Médina de Casablanca lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste en vue de la sauvegarde et la réhabilitation de l'Ancienne Médina inscrite en 2013 comme patrimoine culturel national.

Le patrimoine architectural exceptionnel de Casablanca fait donc l'objet d'une réelle prise de conscience quant à l'importance et l'urgence de sa préservation et du rôle qu'il pourra jouer dans la construction d'une nouvelle image urbaine de la ville de Casablanca.